

Les accompagnateurs syndicaux du Luxembourg : être garde-chasse en région rurale

Vincent De Raeve avec l'aide de Jean-François Gerkens

Accompagnateurs syndicaux FGTB, vincent.deraeve@fgtb.be, jeanfrancois.gerkens@fgtb.be

Nous faisons régulièrement écho dans ces colonnes de témoignages de terrain, dont ceux des accompagnateurs syndicaux de la CSC et de la FGTB. Mais nous avons surtout traité jusqu'ici de situations citadines. Nous avons donc rencontré des accompagnateurs syndicaux de la FGTB Luxembourg afin de connaître les spécificités de la chasse aux chômeurs en région rurale. Leur expérience apporte une nouvelle preuve du caractère injuste, humiliant, improductif (en termes de (re)mise à l'emploi) et absurde de cette machine à précariser et à exclure qu'est l'activation des chômeurs.

Voilà maintenant bientôt un an et demi que je travaille pour la FGTB, au sein de la régionale du Luxembourg. Après 11 années passées à emballer des palettes dans une papeterie, dont deux en tant que délégué syndical, la transition ne fut pas aisée.

Mes quatre collègues et moi formons la 'cellule TSE₁', mise sur pied en 2004. Notre rôle est d'informer nos affiliés chômeurs à propos des contrôles de l'ONEm, de les aider à s'y préparer efficacement, de les accompagner physiquement lors des auditions, et de leur apporter un suivi, un soutien, lorsque les contrôles donnent lieu à des signatures de contrat.

Je ne vais pas ici faire un exposé technique sur ces contrôles, ni même expliquer ce dont il s'agit (cf. article p. 46-51). Mais plutôt vous faire part des particularités de ce type de contrôles en région rurale. D'autre part, je vous parlerai aussi d'un livre sur le contrôle des chômeurs, intitulé 'Carnet d'un garde-chasse', qui vient de sortir en librairie.

La chasse à la campagne

La majeure partie de la population en Belgique vit dans des villes ou des agglomérations. Nous sommes

pourtant encore quelques centaines de milliers à habiter en région rurale. Loin des images d'Épinal et des idées toutes faites qui circulent, notre région, la province du Luxembourg, n'est pas uniquement un pays de forêts où il fait bon vivre, où les habitants, un peu niais, passeraient leur temps à compter leurs vaches et à accueillir les vacanciers flamands et hollandais ou à aller travailler au grand-duché de Luxembourg.

Le taux de chômage, même s'il est loin d'atteindre les proportions catastrophiques de Liège ou de Charleroi par exemple, était de 11,5 % en juillet 2007. Le sud Luxembourg, qui bénéficie maintenant de la manne d'emplois du grand-duché de Luxembourg, a été durement touché par le déclin industriel, essentiellement métallurgique, et toute la province encaisse depuis 30 ans les effets ravageurs de la Politique Agricole Commune (PAC). Le Nord et l'Ouest de la province sont particulièrement en difficulté.

Même si elles sont moins visibles qu'en ville, la précarité et la grande pauvreté sont également présentes dans nos villages. Avec toutes leurs conséquences : violence, toxicomanie, alcoolisme, décrochage scolaire, analphabétisme... Les contrôles de l'ONEm y sont aussi violents qu'ailleurs, ainsi que leurs conséquences.

Arlon, lointain chef-lieu

Ils posent en outre des problèmes spécifiques, qui sont ceux des déplacements. Notre province est en effet très étendue, avec une densité de population relativement faible (258.547 habitants pour 4.439 km²). Les transports en commun sont une denrée rare. Ainsi, pour se rendre aux convocations de l'ONEm, les chômeurs luxembourgeois ne peuvent malheureusement pas prendre le métro pour en descendre trois stations plus loin. La direction de l'ONEm a en outre eu l'excellente idée de situer le seul lieu d'audition de la province tout au sud de celle-ci, c'est-à-dire à Arlon, chef-lieu des plus excentrés. Un peu comme si en France tout le monde était convoqué à Marseille. Nous avons à de nombreuses reprises demandé à ce que les auditions soient décentralisées sur Marche et Libramont.

Voici quelques mois, la direction de l'ONEm a promis d'œuvrer en ce sens, mais force est de constater que ce dossier semble fort peu prioritaire. Chez nous pas plus qu'ailleurs en Belgique, les frais de déplacement liés aux convocations ne sont remboursés. En septembre 2006, à l'occasion de la 'semaine de la mobilité', nous avons accompagné l'un de nos affiliés de Grand-Halleux dans son périple pour se rendre à sa convocation à l'ONEm d'Arlon

en transports en commun. Soit un trajet de 110 kilomètres. Pour ce faire : plus de trois heures de trajet aller ! Quatre bus. Pour 6 euros aller-retour.

Départ à 7h42, arrivée à 11h. Pour pouvoir rentrer en TEC à Grand-Halleux, la seule possibilité est de reprendre le bus en gare d'Arlon à 13h08, pour arriver à 16h14. Ce qui donne une fenêtre possible pour une audition à l'ONEm de 50 minutes, entre 11h10 et midi, heure de table des contrôleuses. Sans quoi, il ne reste qu'à planter sa tente dans la cour de l'Onem. C'est clair : les convocations ne tiennent pas toujours compte des possibilités de transport des travailleurs sans emploi.

J'ouvre ici une parenthèse pour expliquer pourquoi j'utilise le mot de 'contrôleuses' : la première raison est que, dans notre région, ce sont uniquement des femmes qui ont obtenu ces postes, la seconde est que bien que l'ONEm les ait nommées « facilitatrices », je constate au quotidien qu'elles ne facilitent pas grand-chose, mais que par contre elles contrôlent efficacement. Je me méfie des glissements sémantiques. Il est d'autre part marquant de constater le 'turn-over' important dans cette fonction. (25 % d'après l'ONEm, et d'après mes informations, ce taux est en dessous de la réalité). Or, généralement les personnes engagées dans la fonction publique ne quittent pas leur emploi.

Le train : plus cher, pas plus rapide

Pour être complet, nous devons dire que le trajet peut aussi se faire en train. Il existe deux possibilités.

1. Grand-Halleux-Vielsalm en bus. Puis sur le réseau SNCB Vielsalm-Liège, puis Liège-Namur et enfin Namur-Arlon. Grosso modo 3h30 de trajet pour un coût total aller-retour de 37 euros et 40 centimes. (13 euros et soixante centimes avec un rail-pass, pour autant que l'on puisse avancer les 68 euros nécessaires à son achat).

2. Grand-Halleux-Vielsalm en bus. Puis Vielsalm-Luxembourg et Luxembourg-Arlon en train. Pour un temps de trajet de plus ou moins 2h15 et un coût de 66 euros aller-retour ! (Vive l'Europe sans frontières !)

Quand on sait qu'un chômeur isolé admis sur base des études touche 625,82 euros par mois et, rappelons-le, que l'ONEm ne rembourse pas les frais de déplacement des gens convoqués, on a une idée plus précise du tableau.

Pour l'anecdote, en ce qui concerne les déplacements vers le FOREM, et ceux liés à la recherche d'emploi, il est possible de bénéficier d'une réduction de 75 % sur les transports en commun... pour peu que l'on se soit déplacé préalablement au FOREM à Libramont pour en faire

la demande ! Donc pour se rendre à un entretien d'embauche à Libramont lorsqu'on habite Bouillon il faut, le jour précédent, se rendre à la Maison de l'Emploi de Bertrix pour avoir son attestation pour le lendemain. Kafka n'est pas loin !

Où se cache l'ONEm ?

Mais il ne suffit pas d'arriver à Arlon... il faut encore trouver les bâtiments de l'ONEm ! Ces derniers sont situés derrière un immeuble d'habitation, et malgré nos multiples demandes, il n'y a toujours pas de signalisation visible depuis la chaussée. Le noeud du problème vient du fait que le parterre en bordure de trottoir appartient à l'immeuble d'appartements et donc l'Onem ne peut y placer un poteau indicateur.

Donc, au bout de leur périple en transport en commun, certains chômeurs perdent encore un peu de temps pour trouver le lieu de la convocation et arrivent dès lors parfois avec plus d'un quart d'heure de retard, ce qui est la marge tolérée par l'ONEm. Ne reste donc plus pour eux qu'à prendre un autre rendez-vous... Je me souviens d'une personne dans ce cas qui avait demandé son chemin à un agent de police... et s'était vu indiquer le chemin du Forem. La confusion ONEm-Forem existe donc même chez des personnes aussi bien (in)formées que nos policiers.

Les difficultés de déplacement exis-



De la rue, même avec de bons yeux, impossible de repérer l'ONEm...



De près, si les arbres sont élagués et les voitures pas trop hautes, vous avez une chance...

tent, on vient de le voir, pour se rendre à l'ONEm ou au FOREM. Mais elles sont les mêmes tout au long de l'année, pour la vie quotidienne, pour les recherches d'emploi... Dans notre province, il est très compliqué de pouvoir vivre sans permis de conduire ni véhicule. Les chômeurs se retrouvent très souvent coincés dans cette équation : pas de véhicule, pas de travail ; pas de travail, pas d'argent pour un véhicule. Les contrôleuses de l'ONEm conseillent bien une solution : déménager en ville. Où le chômage n'existe pas, évidemment !

Chercher de l'emploi mais où ?

Une autre particularité de la province du Luxembourg est le nombre limité d'employeurs. Il existe bien un tissu de PME, mais les grandes entreprises sont rares. Les demandeurs d'emploi se voient donc souvent contraints de repostuler toujours aux mêmes endroits, ce qui finit par agacer les employeurs et renforce encore un peu plus la pression sur les travailleurs en place.

Le prix des loyers dans le Sud du Luxembourg belge pose également problème aux personnes disposant de faibles revenus (les allocataires sociaux ne sont pas seuls dans le cas). En effet, la pression immobilière est forte et vu les revenus plus élevés des frontaliers du grand-duché, il est quasi impossible de trouver un appartement deux chambres (salubre) à Arlon pour moins de 600 Euros par mois. Les gens précarisés se voient donc obligés de partir vers des régions « moins chères », donc plus éloignées des bassins d'emploi, donc moins bien desservies en transports en commun... Encore une fois un cercle vicieux.

Des gardes-chasse débordés

La 'cellule TSE' de la FGTB Luxembourg est composée de 5 personnes, dont deux à mi-temps, soit quatre équivalents temps plein pour, en 2006, accompagner 2000 personnes. Il est évident que nous ne pouvons apporter notre soutien

qu'à un nombre limité de personnes. Les déplacements sont tellement importants que nous travaillons essentiellement, en ce qui concerne le suivi des personnes en premier et deuxième contrat, par téléphone. Nous contactons donc environ 240 personnes, tous les mois, pendant la durée de leur contrat. Ce qui ne peut évidemment pas donner les mêmes résultats qu'en tête à tête. Nous avons d'autre part dû renoncer à accompagner systématiquement nos affiliés en entretien 1, vu le nombre toujours croissant de convocations. Nous nous rendons donc à l'ONEm sur demande de nos affiliés. Et nous constatons que les personnes qui en font la demande sont bien souvent celles qui en ont

le moins besoin... Pour l'instant, nous réussissons tant bien que mal à accompagner quasiment tous les entretiens 2 et 3.

Une autre partie de notre travail consiste à donner des séances d'information collectives à nos affiliés recevant la lettre d'avertissement de l'ONEm. Pour ce faire, nous nous rendons grosso modo toutes les six semaines en onze lieux de la province, d'Athus à Barvaux en passant par Marche, Florenville ou Bouillon... soit plus de 1000 kilomètres pour chaque série de séances. Ces dernières durent de deux à trois heures. C'est l'occasion pour nous de resituer les différents acteurs qui gravitent autour des chômeurs, d'ex-

Un journal hors bords

Lors de nos séances d'informations, nous tâchons de préparer nos affiliés le plus efficacement possible aux contrôles. L'une de nos recommandations est de tenir un journal de bord soigné de toutes les démarches effectuées de près ou de loin en vue de retrouver un emploi. C'est en effet, vu le manque criant de réponses aux candidatures des chômeurs de la part des employeurs (à vue de pif environ une pour 5 à 10 démarches, selon les secteurs), la seule manière de prouver à l'ONEm sa recherche active d'emploi.

Tenir un journal de bord n'est pas extrêmement contraignant pour le commun des mortels, mais avec une vie précaire et/ou des difficultés à maîtriser l'écrit, cela devient vite un parcours du combattant. La plupart de nos affiliés ne sont d'ailleurs pas en mesure de tenir ce journal de manière satisfaisante pour l'ONEm.

En outre, cette démarche est très intrusive et pose des problèmes quant au respect de la vie privée. L'un de mes collègues a accompagné une personne qui avait pris très au sérieux nos recommandations : il est arrivé au contrôle avec quatre épais carnets, relatant sa vie quotidienne de manière extrêmement détaillée. S'y trouvaient entre autres ses recherches d'emploi, mais aussi l'heure du lever, du coucher, du brossage de dents, le menu de ses repas, les rendez-vous avec son amoureuse...

J'ai été abasourdi à la lecture de ces carnets. Je trouve que c'est un fait important. Je me pose des questions sur les représentations de l'Etat de cette personne qui livre ainsi son quotidien. Je relisais hier « 1984 » de Georges Orwell et, même si les réalités sont très différentes et que nous avons la chance de vivre dans un état de droit, les processus en cours ont indéniablement une certaine parenté.

La contrôlée de l'ONEm était assez embarrassée, elle a, comme la loi l'y autorise, pris un délai de réflexion de 10 jours, afin de lire attentivement les preuves que ce monsieur avançait. L'évaluation a été positive. Preuve qu'il avait bien compris la logique du système, même s'il l'avait poussée jusqu'à l'absurde.

pliquer le plus clairement possible à nos affiliés dans quelle pièce ils jouent. Notre connaissance du tissu luxembourgeois nous permet également de répondre à de nombreuses questions. Ces séances sont enfin un lieu d'échange et de paroles. Les choses émergent parfois violemment, les chômeurs n'ayant pas souvent l'occasion de faire entendre leur point de vue.

Lors de ces séances, nous demandons aux personnes de remplir une fiche signalétique, ce qui nous permet malheureusement de constater qu'il y a bel et bien un pourcentage important 10 % d'illettrés en Belgique en 2007.

Ecrire ce qu'on vit

Début 2006, j'ai publié aux éditions « Couleur livres » un récit consacré à mon expérience professionnelle précédente : 'L'usine'. Ces lignes ont eu un bon accueil médiatique.

Le monde dans lequel je suis plongé depuis 16 mois, celui du contrôle des chômeurs, est également un monde violent, qui est loin de me laisser indifférent. Je me demande de plus en plus si se contenter d'accompagner nos affiliés (chose parfois très utile) est suffisant. Il me semble que nous –cellule TSE- consacrons notre temps et notre énergie à mettre de l'huile dans des rouages que nous –syndicat(s)- devrions combattre sans tergiversation. Cela est partiellement fait mais, me semble-t-il, de manière plus que timide. Les véritables enjeux, communautaires entre autres, compliquent certainement la donne.

Je me suis donc demandé de quelle manière je pourrais apporter ma contribution, en tant que citoyen et dans une moindre mesure en tant que membre de la FGTB, au débat à venir : à savoir la poursuite/abandon ou l'amplification du PAS₂.

Si nous nous dirigeons effectivement vers une 'orange bleue', il semble que les politiques aillent vers une amplification : entrée dans la danse des 50-58 ans, convocations plus fréquentes, amplification de la trans-

mission des données... Au mépris de ce que nous voyons tous les jours sur le terrain. J'ai donc choisi, profitant du bon accueil de ma précédente publication, de 'remettre le couvert'.

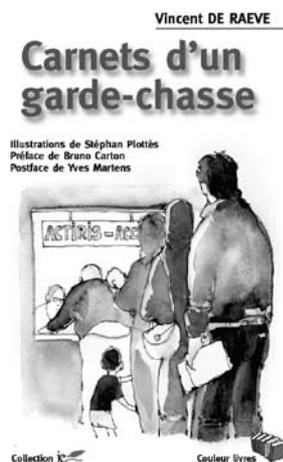
Le bouquin s'intitule 'Carnet d'un garde-chasse' (cf. encadré). Il est illustré par Stéphan Plottès, chômeur et dessinateur de talent. Bruno Carton, philosophe et chômeur, en a fait la préface qui replace le chômage dans son contexte historique, s'interroge sur les notions de 'contrat' et 'd'accompagnement', sur la place faite aux chômeurs. Yves Martens explique entre autres, dans la postface qu'il a rédigée, la 'nécessité' économique du chômage dans nos systèmes néolibéraux. J'y raconte pour ma part le quotidien d'un accompagnateur syndical et le système kafkaïen que se révèle être le contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi.

Alors, heureux ?

En guise de conclusion à cet article, je vais vous faire part de la situation suivante, vécue ce jour dans les locaux de l'ONEm d'Arlon. Je sortais d'un entretien 2 avec la personne que j'accompagnais, et qui venait de 'prendre' 4 mois d'exclusion. Une dame de l'ONEm est venue lui demander s'il voulait bien lui consacrer quelques minutes pour répondre à une enquête sur la satisfaction du public quand aux services de l'ONEm... Probablement voulait-elle savoir si ce monsieur avait le sentiment d'avoir été exclu poliment₃.

- (1) TSE : Travailleurs Sans Emploi
 (2) Plan d'Accompagnement et de Suivi des chômeurs
 (3) Cf. l'enquête p. 52-54

Carnets d'un Garde chasse



La « chasse aux chômeurs » est une expression de plus en plus banalisée, normée, justifiée de toutes parts... C'est donc à un singulier rendez-vous que nous convie Vincent De Raeve (Prix Condorcet-Aaron 2007) dans ses « Carnets d'un garde-chasse », celui d'un travailleur employé par un grand syndicat et en charge de l'accompagnement de personnes contrôlées par l'ONEm... Le grand écart que l'auteur de « L'usine » (Collection Je) fait en publiant ce nouveau texte nous renvoie à une profonde réflexion sur le sens et la « nécessité » structurelle du chômage. Bien entendu,

Vincent De Raeve a de l'appui et de la stabilité, il retrouve ses manches et observe avec minutie et circonspection les relations qui se nouent entre les « accompagnateurs » et les demandeurs d'emploi. Il note, engrange, répertorie les paradoxes, les inanités, les chausse-trapes du système auquel il collabore en ce moment. Il nomme mais il n'accuse pas. Il sait que les rapports entre le monde du travail et celui des sans-travail sont de plus en plus autiste et schizophrène. Ce livre n'est pas un réquisitoire mais plutôt un état des lieux des contradictions dans lesquelles chaque interlocuteur se débat. Les dessins de Stéphan Plottès viennent rappeler que ces êtres dont parle l'auteur habitent la ville et la campagne, qu'ils ont des désirs, que la vie passe et qu'ils ont l'impression, parfois, que c'est sans eux...

<http://www.couleurlivres.be>